

Conseil de quartier Martinets-Le Plateau

Compte rendu du conseil de quartier

Jeudi 14 mars 2024

Ordre du jour

- État d'avancement des projets issus des budgets participatifs
- Les sollicitations en cours
- L'avenir de la place Rouge
- Tout savoir sur les nouveaux squares de la Ville
- Vote sur la date de la fête de quartier
- Questions des habitants sur leur vie de quartier

État d'avancement des projets issus des budgets participatifs

Projet 1 : Créer un rideau de plantes grimpantes pour lutter contre l'îlot de chaleur urbain sous le collège Albert Cron

Réponse des services techniques : On a fait la déclaration de projet de *travaux* (DT) et déclaration d'intention de commencement de travaux, on est désormais en train d'identifier un prestataire pour les travaux de génie civil. Pour l'heure, on attend les chiffrages pour consolider le projet. On en est au stade de faisabilité avancée du projet, à savoir tout ce qui est analyse des réseaux et chiffrage du génie civil car cela coûte plus cher quand on a des chiffrages de génie civil puisqu'il faut débitumer. On est sur un budget d'investissement et non de fonctionnement comme le veut le règlement des budgets participatifs.

Question d'un habitant : Quels types de plantes seront choisies ? J'ai peur que celles-ci soient détériorées par les personnes du quartier

Réponse des services techniques : Le principe posé dans le cadre du budget participatif est d'avoir des plantes grimpantes pour créer une barrière visuelle et pour créer des conditions d'îlot de fraîcheur dans une rue très minéralisée. Dans la conception de ce type de projet, on réfléchit aux choix des végétaux au regard de leur consommation en eau, à leur résistance à la chaleur etc. On a posé le principe en conseil de quartier d'avoir des végétaux en pleine terre. On peut imaginer une présentation sur le type de végétaux imaginés en C=conseil de quartier et que vous puissiez voter. On a une garantie sur les végétaux pour s'assurer que les plantes prennent bien. Nous réfléchissons aussi à créer les conditions de rétentions d'eau dans les sous-sols qui permettent de retrouver un système de cycle de l'eau à l'échelle du quartier pour venir ré-abonder les nappes phréatiques pour aller dans le sens de la transition écologique.

Projet 2 : Aménager un espace vert Rue Mermoz

Les plantations été réalisées en février dernier pour un coût total de 10 271 €.

Question d'un habitant : Combien reste-t-il d'argent ?

Réponse des services techniques : Selon les budgets estimés des projets du budget participatif il reste 40 000 € pour d'autres projets dans votre quartier.

Projet 3 : Installer des arceaux pour vélos rue Benoît-Malon (côté maternelle)

Le coût prévisionnel du projet est de 4 000 €. Puisqu'une partie de cette rue est impactée par des travaux de canalisation d'eau, le réaménagement de la voie et du trottoir auront lieu par la suite. L'installation des arceaux est à prévoir à la suite de ces travaux, d'ici l'été. On va réfléchir à leur emplacement.

Remarque d'un habitant : Il faut qu'ils soient entre les deux écoles, dans l'angle, sur la pelouse entre la primaire et maternelle.

Projet 4 : Réalisation d'un atlas de la biodiversité du « haut de Bicêtre » pour faire un inventaire de la faune

Réponse de Monsieur le Maire, Jean-François Delage : Les services sont en recherche du partenaire idéal pour nous accompagner sur ce projet. Ce projet concorde avec un autre projet de la municipalité de réaliser un grand herbier pour recenser les végétaux sur la ville. Nous allons travailler de concert.

Les sollicitations en cours

Il manque de la signalétique rue Philippe-Pinel : aire de jeux, aire de fitness, un jardin partagé (La ruche du KB) méconnus des personnes extérieures.

Réponse des services techniques : Une commande pour une nouvelle signalétique a été passée. Nous sommes en attente de la réception du panneau pour installation.

Il manque un éclairage rue Jean-Mermoz devant l'école Benoît-Malon pour amener vers le portail du haut.

Réponse des services techniques : L'éclairage de la rue Jean-Mermoz ne dépend pas de la Ville mais du bailleur CDC Habitat. Une demande de la Ville auprès de ce bailleur a été réalisée pour que soit étudié l'installation d'un point lumineux supplémentaire afin de pallier ce manque d'éclairage. La Ville est en attente d'un retour du bailleur sur ce sujet. N'ayant pas de réponse à ce jour, CDC Habitat a été relancé sur ce dossier par le service.

Réponse de Jean-François Delage : la demande a été faite à plusieurs reprises à CDC Habitat mais il y a un blocage de leur côté.

Déplacer le panneau d'affichage libre devant la sortie de parking 8 rue M. Sembat qui limite la visibilité.

Membres du conseil de quartier : Les travaux ont été réalisés le 06/02/2024 et les riverains sont très satisfaits.

Rue du professeur Bergonié, il y a un fléau dû aux fientes de pigeons sur les fils électriques. Nous n'osons plus marcher sur le trottoir. Après des visites de terrain, le problème ne vient pas des câbles électriques car les pigeons ne se posent pas sur les câbles installés plus haut dans la rue. S'il n'existe

pas, la ville peut-elle passer un arrêté interdisant l'alimentation des pigeons dans les lieux publics et privés ?

Réponse des services techniques : Il y a déjà un arrêté l'interdisant sur la commune, une des solutions pourrait être d'installer un panneau rappelant ce règlement à cet endroit. L'installation de boîtiers ultra-son est également à l'étude.

Réponse de Jean-François Delage : On a trois pigeonniers sur la ville, on peut peut-être envisager d'en installer en haut de la ville. Il faut qu'on arrive au bout de l'étude du boîtier ultra son. Le problème est que les chats et les chiens y sont sensibles. On attend la fin des travaux du square Simone-Weil pour voir si ce câble est supprimé. Nous pourrions envisager de passer voir la personne identifiée comme nourrissant régulièrement les pigeons avec la Police municipale à son domicile.

Demande de création d'un groupe sur le square Edith-Piaf avec un agent de la DST pour définir tous les usages possibles (chiens, personnes âgées, école, enfant, coin repos...)

Réponses des services techniques : Une réunion avec le Maire est prévue en avril pour établir le programme d'aménagement paysager. Sur la base de ces préconisations, une balade urbaine pourra être organisée en avril/mai pour concerter les membres du conseil de quartier et habitants et définir ensemble l'avenir de ce square.

Réponse de Jean-François Delage : Concernant les travaux des squares, des réunions sont prévues, on avance petit à petit. Pour ce square c'est prévu pour l'année prochaine. On attend les propositions des services techniques et on reviendra vers vous, avec ce qu'il est possible ou non de faire, et voir quels usages vous souhaiterez.

Est-il possible de proposer une concertation sur la réouverture des rues au niveau de la station de métro ? Dans le cadre de cette réouverture, un aménagement est-il prévu au niveau du carrefour rue Séverine/rue Marcel-Sembat ?

Réponse des services techniques : Le service Mobilités-Voirie va se rapprocher du service voirie de l'EPT GOSB afin d'étudier comment sécuriser au mieux ce carrefour, en attendant le réaménagement complet de cette rue, pour que les traversées piétonnes soient optimales lors de l'ouverture de la gare de métro ligne 14 sud.

Réponse Jean-François Delage : On a rencontré la RATP récemment qui nous a annoncé que la ligne 14, et donc la station Hôpital Bicêtre, ouvrira dans la deuxième quinzaine du mois de juin. Ce sont les informations les plus précises qu'ils ont pu nous donner, ils souhaiteraient que le président inaugure cette station donc ils sont dans l'attente de ses disponibilités. Si ce n'est pas lui ce sera le ministre des transports. On aura une date d'ici quelques jours. Ils en sont aux essais de la ligne.

Quant à l'aménagement du carrefour, ce qui est prévu c'est que dans le sens province → Paris, en allant vers Paris, il y aura une voie spécifique bus/vélo qui ne sera pas utilisée par les voitures. Dans le sens inverse, Paris → province, l'intégralité de la circulation passera où elle passe actuellement. Ce qu'il reste à voir est l'issue de secours de la 6B. Cette issue de secours doit être déplacée puisqu'elle est en plein milieu d'une voie qui est dangereuse, elle est prévue sous l'immeuble. Cela impacte la RATP, la Métropole du Grand Paris, la Société du Grand Paris, le coût de ce déplacement est de 2 millions d'euros. Ces travaux débiteront après les Jeux Olympiques.

En bas de la rue Séverine, l'APHP a prévu de construire une tour nommée l'Hospitalité. On est revenu sur le permis de construire pour introduire une tour du même nombre d'étages mais on a introduit

des bâtiments du Crous pour les étudiants car on a aujourd'hui 10 000 étudiants sur la Ville, notamment en médecine et en école d'infirmière. Ces bâtiments permettront de les loger.

Dans la gare de la ligne 14 il y a deux cellules commerciales, on a demandé à avoir une visibilité sur quels types de commerces seront implantés. L'aménagement se fera à minima sur le bas de cette rue, car si on le fait intégralement cela sera démoli par les travaux de la tour.

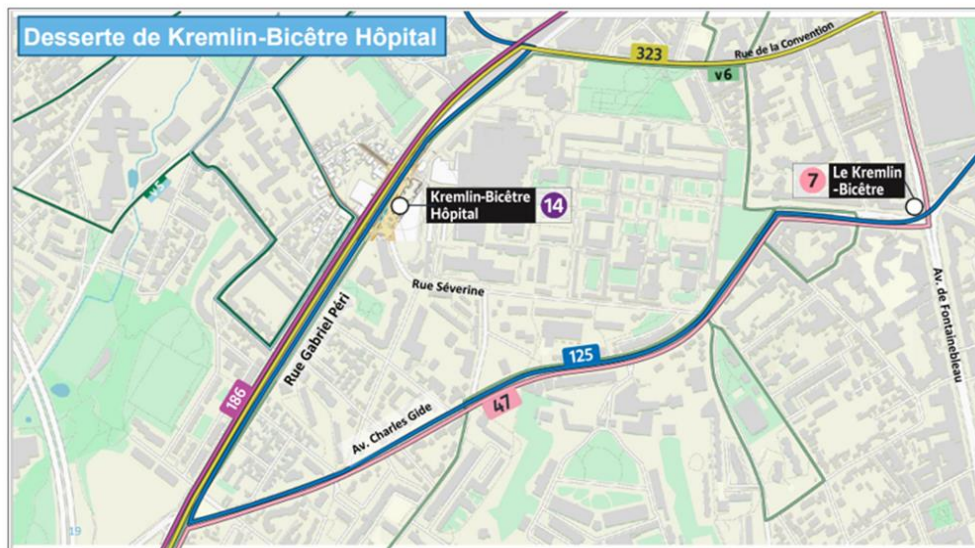
On mènera en revanche une réflexion globale, dans le cadre du plan triennal, sur les rues Leclerc, Danton, rue Rossel, place de la République mais aussi Benoit-Malon et rue Séverine dans son intégralité pour y intégrer des mobilités douces à savoir des pistes cyclables. Des places de stationnement vont être supprimées. Cette difficulté au carrefour a été pensée au moment de la réflexion de cette voie, il y aura plus de vélo, de piétons donc c'est une obligation d'adoucir la circulation sur ce carrefour. Tant qu'il y a des camions, et avec les travaux à l'intérieur de l'hôpital je ne sais pas comment on peut faire. On peut ajouter cette idée à la balade urbaine. On va demander à arrondir le rebord.

Problème de stationnement gênant entre le 4 et le 8 Rue Marcel-Sembat, à court terme, peut-on étudier la pose de potelets ?

Réponse des services techniques : Un réaménagement de ce secteur est prévu, une fois que le chantier de construction sera terminé.

Est-il possible d'avoir la présentation des changements pour les lignes de bus 323 et 125 modifiées à la suite de l'ouverture de la station ligne 14 ?

Réponse de Jean-François Delage : La présentation est celle-ci (ci-dessous).



La RATP ne veut pas installer un arrêt devant la piscine du 131 arguant que les bus ont un temps de parcours à respecter. La 323 passerait à la place de la 125. La 125 monterait jusqu'au carrefour Arcueil-Gentilly pour descendre sur Gabriel-Péri pour desservir l'hôpital. Il risque d'y avoir, selon leurs premières estimations, une baisse de la fréquence du 47.

Réponse des services techniques : Le 47 descendra bien jusqu'à la station Kremlin-Bicêtre sur la ligne de métro 7 mais aussi la 125 pour la station Kremlin-Bicêtre Hôpital de la ligne 14. Cela va relier le RER C, le T5, la ligne 14 et le RER B sur Gentilly. On va fluidifier l'axe est-ouest jusqu'à l'ouverture de la ligne

15. La Société du Grand Paris annonce une ouverture décembre 2025, qui va relier Champigny à Bagneux, Issy-les-Moulineaux etc.

Avons-nous une réponse de l'ARS concernant le problème de moustiques rencontré sur la Ville ?

Réponse des services techniques : Bien consciente de cette problématique liée à la douceur anormale des températures, la Ville étudie les actions qui peuvent être entreprises pour limiter la stagnation des eaux pluviales et donc la prolifération des moustiques. La Ville prend ce sujet très au sérieux, lié aux conséquences du réchauffement climatique et qui devrait s'aggraver dans les années à venir.

Demande de mise en place d'un groupe de travail pour limiter la circulation de transit autour des rue Léo-Lagrange et Pierre-Semard, notamment car de nombreuses voitures empruntent ces rues pour contourner le carrefour Charles- Gide/Gabriel-Péri souvent bloqué.

Réponse services techniques : Une balade urbaine est possible en avril ou mai pour évaluer les impacts de cet aménagement.

Réponse de Jean-François Delage : On a fait le test il y a quelques mois en utilisant la plateforme Waze et on leur a demandé de changer un certain nombre de choses même si ils n'acceptent pas toujours ces propositions. Le problème est identifié. On pourrait essayer de changer les sens de circulation pour voir ce que ça a comme impact par la suite.

On va faire la demande auprès de l'EPT pour qu'un panneau soit apposé.

Rue du professeur Einstein est-il indiqué que la vitesse est limitée à 30 km/h ?

Réponse de Jean-François Delage : On va faire la demande auprès de l'EPT pour qu'un panneau soit apposé.

Il a été signalé que le trottoir devant le centre technique municipal rue Marcel-Sembat (derrière le stationnement en épi) était très étroit et rétréci par des plots bas pour éviter le stationnement des voitures, est-il possible de faire quelque chose ?

Réponse services techniques : Ce type d'intervention ne demande pas nécessairement de gros travaux. Dans le cadre des discussions avec l'EPT, sur le sujet du bail voierie cela peut être pris en compte mais cela dépend de la charge de travail et du calendrier de l'EPT.

A l'arrière de l'ancienne station-service entre le 39 le 49 rue Marcel-Sembat, la végétation n'est plus entretenue et déborde largement sur le trottoir rendant celui-ci très étroit surtout sur la portion du haut. Faute de riverains, les services de la ville pourraient-ils débroussailler ce passage ?

Réponse des services techniques : La demande a bien été transmise au service des espaces verts qui l'a inclus dans son planning. Les services vont se renseigner pour savoir qui est le propriétaire du lieu. S'il s'agit du domaine privé, les services ne pourront pas intervenir, le propriétaire pouvant faire un recours contre la Ville en cas de débroussaillage par le service Espaces-verts.

Réponse de Jean-François Delage : Seul Total Energie, qui est le propriétaire, peut le faire.

La rue Benoît-Malon a été refaite. Suite à un rétrécissement de trottoir, un lampadaire se retrouve au milieu d'un trottoir avec un passage très étroit de chaque côté, peut-on rapidement déplacer ce lampadaire ?

Réponse services techniques : le candélabre sera rapidement déplacé à la demande de la Ville qui s'est rendu compte de cette problématique lors de la réunion de réception des travaux. Les devis ont été réalisés et les travaux sont en cours de programmation par l'EPT GOSB.

Dans la partie sans circulation de la rue Marcel-Sembat traversant les Martinets, une barrière sélective a été placée pour limiter l'accès des deux-roues mais cette barrière n'est pas conforme à la réglementation PMR.

Réponse services techniques : Le service se rendra sur place avec le service voirie de l'EPT GOSB afin de trouver une solution technique à ce problème.

L'avenir de la Place Rouge

Véronique Gestin, élue chargée de la Ville vivante, de l'attractivité économique et commerciale, et des entreprises solidaires : Un fonds de commerce a été acquis par la ville par voie de préemption pour un montant de 400 000 euros. La rétrocession se fera à hauteur de l'argent investi par la ville. Ce projet s'inscrit dans notre volonté d'améliorer la qualité des commerces sur la ville. Une attention est portée sur la dimension culturelle du projet car le fonds de commerce est à proximité immédiate de la médiathèque. Un appel à manifestation d'intérêt est paru, les potentiels repreneurs avaient jusqu'au 1^{er} mars pour se faire connaître.

Les critères de sélection sont les suivants :

- la qualité du projet commercial pour 50 % de la note
- la viabilité économique du projet pour 25%
- la proposition financière pour 25%

Le service commerce est en train d'étudier les propositions des porteurs de projet.

Vous retrouverez de plus amples informations sur le site de la Ville du Kremlin-Bicêtre à cette adresse : <https://www.kremlinbicetre.fr/actualites/appele-a-candidature-retrocession-du-fonds-de-commerce-de-la-place-rouge/>.

Tout savoir sur les nouveaux squares de la Ville

Services techniques : Présentation des plans



On travaille sur la phase des documents de consultations des entreprises qui devrait être finalisée d'ici mars/avril. On va lancer la phase de consultation nécessaire pour lancer ces travaux, on va compter

sur 6 mois de procédure, ce qui nous rend peu ou prou à un démarrage des travaux au dernier trimestre 2024.

Vote sur la date de la Fête de quartier

Propositions de dates :

- vendredi 17 mai
- vendredi 24 mai
- vendredi 14 juin 2024 (jour de la fête de fin d'année de l'école)

La date du 14 juin est exclue car c'est le jour de la fête des agents de la Ville. La date adoptée est le vendredi 24 mai.

Les questions des habitants relatives à leur vie de quartier

Quelles sont les orientations concernant le tri des bio-compost et compagnie?

Réponse de Véronique Gestin : Nous privilégions des espaces de tri au niveau de la commune, plutôt que de la collecte en porte-à-porte. Il faut identifier les lieux d'implantation des réceptacles de bio-déchets avec les questions d'hygiène que cela pose sur l'espace public. Des actions sont d'ores et déjà menées, tous les déchets d'élagage sont récupérés et du broyat est disponible au Parc Pinel.

Rue du professeur Bergonié quand le parc sera installé est-il prévu de faire la réfection de la chaussée, à partir du numéro 24 ?

Réponse de Monsieur Sidi Chiakh, élu chargé de la voirie, du stationnement et de la propreté urbaine : Si la perforation n'est pas importante c'est possible, on le fera dès que les finances le permettent car l'EPT finance en partie des aménagements urbains sur la voirie et la sous-voirie. Lorsque ce sont des routes départementales c'est le département qui peut faire ces travaux, lorsqu'il le décide. Lorsque c'est communal, c'est plus compliqué car on ne peut pas faire plusieurs travaux en même temps. Lorsque la chaussée sera en défauts dits « graves » on le fera, les services techniques ont été avertis. C'est systématiquement fait en petite portion. On attend la fin d'autres travaux pour pouvoir commencer ceux-ci.

Est-il envisagé des prolongations d'horaires de la police municipale ?

Réponse de Sidi Chiakh : Cela a déjà été fait, leurs horaires vont désormais jusqu'à 22h. On a aussi les caméras 24h sur 24 avec un agent qui travaille à leur visionnage. Les agents municipaux travaillent également avec la Police Nationale. A partir d'un moment où on a un commissariat de plus de 200 policiers sur la commune, nous sommes incités à leur demander de faire des interventions. C'est ce qui se passe. Les deux polices travaillent de concert. Il y a aussi la BAC qui travaille (sans toujours avertir les personnes qui les appellent). Il est prévu que les effectifs de la police nationale augmentent, ce commissariat doit par ailleurs rayonner sur les villes environnantes. Il a été fait la demande pour que le commissariat de Villejuif ait plus d'agents.

Est-il possible de créer une application pour avoir les actualités de la Ville ?

Réponse du service communication : le coût d'une telle application est trop élevée au regard des nombreux autres services déjà proposés : site internet, compte Instagram, twitter, LinkedIn, Tiktok, Facebook.

Question sur la propreté du quartier : je trouve que les incivilités augmentent, les agents passent le matin et le soir même le quartier est sale. Il faudrait remettre des poubelles rue Benoit-Malon.

Réponse de Sidi Chiakh : Il y a un budget avec l'EPT pour le ramassage des déchets ménagers, on leur demande de s'améliorer sur ce point et sur leur communication. Les services propretés de la ville ont pour consigne de récupérer après le passage des agents de l'EPT tout déchet restant.

Est-il possible de faire venir CDC Habitat ? Notamment concernant l'entretien des trottoirs à ses alentours, qu'est-il possible de faire.

Réponse des membres de bureau du Conseil de quartier : non on ne veut pas que les conseils de quartier se transforment en conseil de bailleurs.

Réponse de Sidi Chiakh : La mairie n'a pas le droit de faire des travaux car ces terrains sont privés, cela a pris des années pour installer la barrière derrière l'école.

La caméra qui a été installée sur le poteau du stade fonctionne-t-elle 24h/24 ?

Réponse de Sidi Chiakh : Il n'y a pas de pause sur les caméras, cela enregistre en permanence et un agent les visionne. Ces images sont gardées un mois s'il n'y a pas de problématique (auparavant 8 jours, ce délai a été augmenté, c'était une demande de Monsieur le Maire Jean-Luc Laurent).

Dans l'aménagement du parc, avez-vous pensé à la question sur la récupération des eaux de pluie ?

Réponse de Sidi Chiakh : Tout est bétonné par la RATP, c'est une dalle en béton, il faut mettre de la terre dessus pour récupérer ces eaux. Sur les autres constructions c'est une obligation de récupérer les eaux de pluie pour pouvoir les stocker et les réutiliser.

Prochain conseil de quartier :

MERCREDI 5 JUIN A 19H30 A L'ECOLE BENOIT-MALON